

# europêche Tuna Group

COMHAFAT / EUROPECHE TUNA GROUP  
Réunion d'échanges

12 avril 2023



## Flotte de senneurs, infrastructures portuaires et conserveries



Flotte

30 thoniers senneurs  
sous pavillon:  
FRANCE – ESPAGNE –  
BELIZE – CURACAO –  
GUATEMALA – SALVADOR –  
PANAMA



Conserveries / usines

CAP VERT – COTE D'IVOIRE  
– GHANA – SENEGAL –  
GUATEMALA - SALVADOR



Infrastructures portuaires

Ports, chantiers, frigos

## Flotte de senneurs, infrastructures portuaires et conserveries

**APPD:** CAP VERT, CI, GAMBIE, GABON, GUINEE BISSAU, MAROC, MAURITANIE, SAO TOME, SENEGAL

**Accords directs**  
**Flotte locale**  
(Amérique latine)  
Programme d'observateurs  
Emploi de marins



Flotte

30 thoniers senneurs  
sous pavillon:  
FRANCE – ESPAGNE – BELIZE  
– CURAÇAO – GUATEMALA –  
SALVADOR – PANAMA



Conserveries

CAP VERT – COTE D'IVOIRE –  
[GHANA] – SENEGAL

Usines de farine de poisson (SENEGAL, CI), Nestlé (CI), faux poisson

Emploi  
Devises  
Fournisseurs

Taxes,  
Emploi,  
Infrastructures pour flottes locales



Infrastructures portuaires

Ports, chantiers, frigos

## Emplois générés par l'activité des thoniers senneurs

En mer

Observateurs à bord

Marins

Inspecteurs à bord

Installations portuaires

Dockers

Echantillonneurs

Inspecteurs (PSC)

Débarquement, transport et  
transbordement

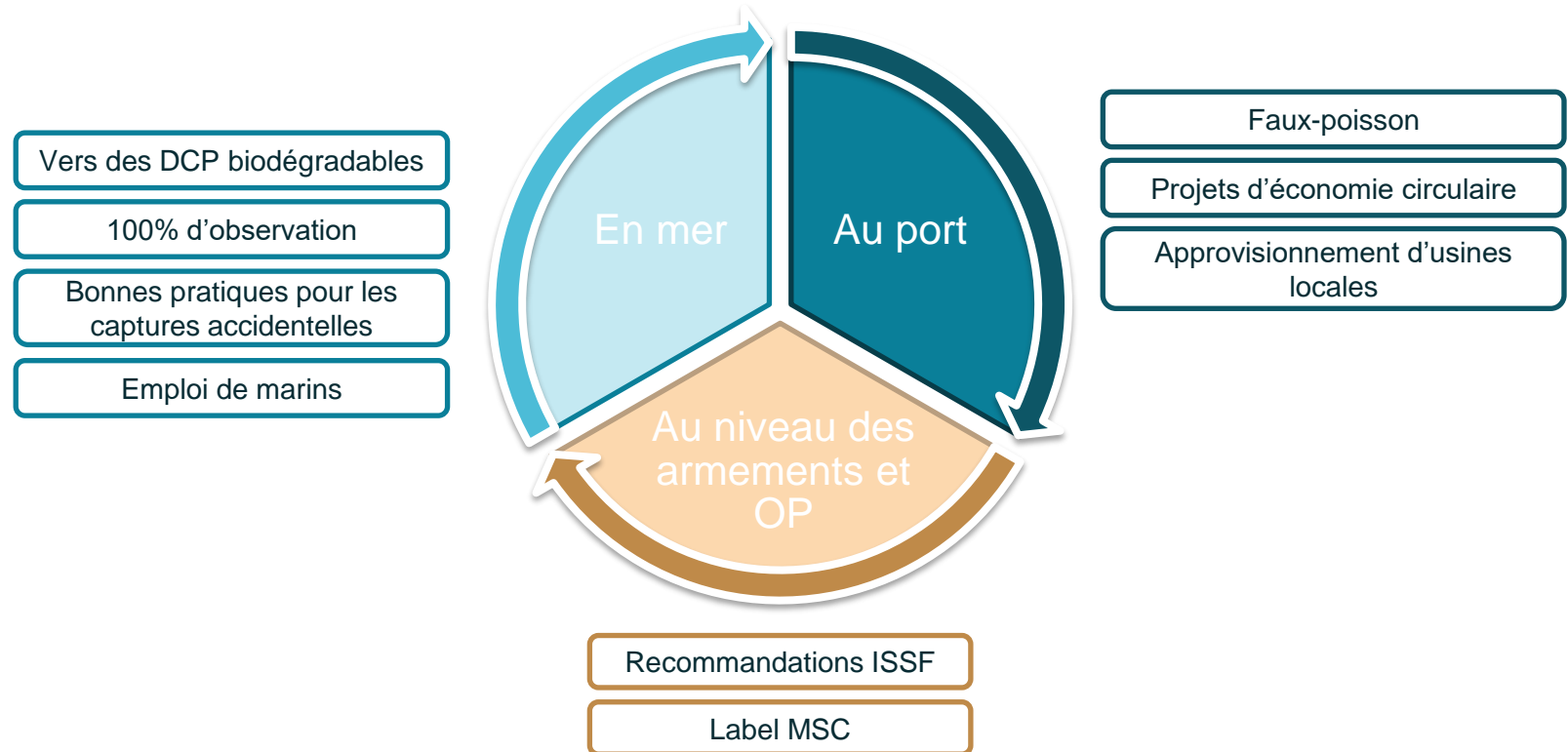
Agents

Autre

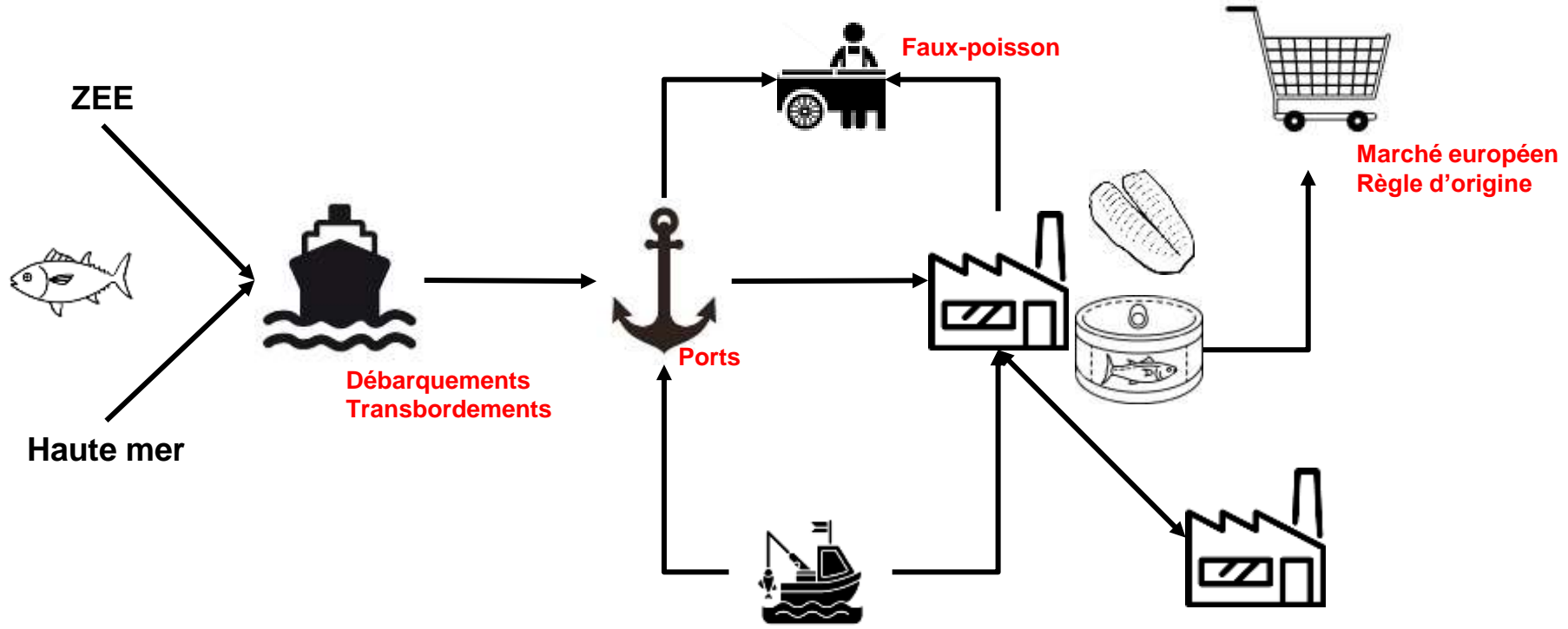
Employés des chantiers navals

Employés des conserveries

## Durabilité sociale, économique et environnementale



## Système socio-économique lié à la senne



## Exemptions tarifaires sur les importations

### La règle d'origine

**Objectif:** protection des flottilles communautaire et locales dans des pays ACP ou bénéficiant de partenariats économiques

Conditions pour le poisson pêché dans la ZEE:

- Navire de pêche immatriculé ou enregistré dans le pays bénéficiaire **ET**
- Battant son pavillon ou celui d'un EM **ET**
- Appartient à au moins 50% à des ressortissants du pays bénéficiaire ou d'un EM **ET**
- Est transformé dans des conserveries situées sur le territoire du pays bénéficiaire

*Océan Indien: Seychelles et Maurice*

## Pêche durable et viable des trois espèces principales de thon

Espèce	Albacore / Yellowfin	Listao / Skipjack	Obèse / Bigeye
Objectif commun	Règle d'exploitation des captures multi-espèce		
Objectifs	Gestion durable et économiquement viable du stock		Ajustement et répartition du TAC
Contre		<ul style="list-style-type: none"> <li>Moratoire DCP (TT)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse importante des limites de capture</li> </ul>
Pour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilité du quota et des limites de captures</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Profiter de l'augmentation promise par le SCRS pour l'allocation</li> <li>Accent sur des pêcheries des pays en développement</li> </ul>



## Enjeux actuels

### Effet du moratoire DCP

- Baisse de rentabilité des navires
- Réduction du nombre de navires
- Difficulté à gérer les équipages
- Approvisionnement moindre des conserveries locales et du marché du faux-poisson
- Effet combiné avec d'autres océans: les conserveries importent entre 15 et 75% de leur matière première depuis l'océan Indien et Pacifique

### Limitation des captures

- Les avis scientifique permettent des augmentations de TAC (Kobé 60%):
- 75 000 tonnes de thon obèse (espèce limitante)
- 110 000 tonnes de thon albacore (espèce à forte valeur ajoutée, banc libre)